

# BR Office Burundais des Recettes "Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°DNCMP (\$\mathcal{S}\mathcal{O}\)/S/2022-2023
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR UNE MISSION
D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'IMPLEMENTATION DE LA METHODE DE GESTION
DES PROJETS PRINCE II A L'OBR

Date de Publication

**18**./**1**/2022

Date d'ouverture des offres :34/40/2022

SEPTEMBRE 2022

#### PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°DNCMP /\$\(\sigma\)/S/2022-2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'IMPLEMENTATION DE LA METHODE DE GESTION DES PROJETS PRINCE II A L'OBR

Date de Publication : X.A./2022

Date d'ouverture des offres 34/10/2022

#### 1. Objet.

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermés pour « le recrutement d'un Consultant pour une mission d'accompagnement pour l'implémentation de la méthode de gestion des projets prince II à l'OBR », dont la qualification du soumissionnaire se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### 2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2022-2023.

# 3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres International par Consultation tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

### 4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot

# 5. Délai d'exécution

La durée de ce travail est de deux (2) mois.

### 6. Conditions de participation

La participation à ce marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché, conformément à l'article 151 du Code des Marchés Publics.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article161 du Code des Marchés publics. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

# 7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,

Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,

B.P 3465 Bujumbura II, Tél: 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

#### 8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le34./40/2022 à 09h30' heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Dossier D'appel d'Offres International Ouvert N°DNCMP/30./S/2022-2023, A n'ouvrir qu'en séance publique du34./40/2022, à 10h 00.

L'ouverture des offres aura lieu le .../Lo/2022 à 10 h 00 dans la salle des réunions du Commissariat Général de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6ème étage.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

# 9. <u>Délais d'engagement</u>.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

# 10. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 2.2./ 2022

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A L'OBR

Gérard SABAMAHORO